



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec 

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Zone Santé : le CEUM et le CCSMTL s'associent pour concrétiser la démarche

Montréal, le 02 novembre 2022 – Le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) et le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud de l'île de Montréal (CCSMTL) sont ravis de dévoiler le lancement d'un projet-pilote de zone santé dans trois installations de santé du territoire montréalais : les centres d'hébergement Paul-Bruchési et Manoir-de-l'Âge-d'Or, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, et l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, dans l'arrondissement Côtes-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce. Ce projet est réalisé grâce à un soutien financier de 104 000 \$ du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière.

« Sur une période de deux ans, ce projet innovant, tant dans son fonctionnement que dans ses visées, permettra d'étudier l'approche de la zone santé par des études *in situ*, qui précéderont d'éventuelles expérimentations et interventions sur le terrain. Le CEUM prévoit une démarche qui permettra au CCSMTL de mieux transformer les abords et les accès de ces trois installations au profit d'un environnement urbain plus sécuritaire, convivial et marchable pour tous ses usagers », souligne Mikael St-Pierre, coordonnateur aménagement et environnement urbain au CEUM.

« Il est primordial pour votre gouvernement d'appuyer des initiatives comme la zone santé, qui vise à maximiser le vieillissement actif. Je salue les porteurs de ce judicieux projet, qui se montrent proactifs pour améliorer la sécurité et la santé de nos aînés », mentionne Geneviève Guilbault, vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Concrétiser l'approche de la zone santé

Inspiré de la zone scolaire, le concept de la zone santé propose d'aménager les abords des installations de santé de manière sécuritaire et conviviale afin de favoriser le vieillissement actif. Avec près de 30 % de la population qui aura plus de 65 ans en 2066, l'aménagement des milieux de vie se doit d'être adapté pour que les personnes âgées puissent se déplacer à leur guise et en sécurité, demeurer actives et autonomes, et participer socialement à la vie de leur communauté.

« Lors de la première phase du projet, l'approche a été définie et les principes d'aménagement identifiés grâce à une démarche préalable du CEUM et de nos partenaires : le CRE-Montréal, la Table de concertation des aînés de l'île de

Montréal et L'Anonyme. Pour concrétiser ce travail, le CEUM et le CCSMTL souhaitent désormais mettre sur pied une démarche multiacteurs et multidisciplinaire », ajoute Mikael St-Pierre.

Favoriser une approche collaborative

« À titre de partenaire, nous sommes fiers de contribuer au développement de cette approche novatrice. Les usagers et la population pourront bénéficier d'un environnement qui favorise le bien-vieillir, la santé et la sécurité », mentionne Maxime Alain, adjoint à la direction des services techniques.

Pour favoriser une approche collaborative dans le développement de la démarche, les deux partenaires souhaitent créer des espaces d'échange entre parties prenantes (CIUSSS, arrondissements, ville-centre, services de transport, acteurs de la société civile). À travers cette collaboration, le projet vise à favoriser le partage des apprentissages, de l'approche, des outils et des méthodologies associés à l'approche de la zone santé, dans une perspective de pérennité de la pratique et de répliquabilité des processus. En ce sens, le projet prévoit également une formation des professionnels du milieu de la santé pour systématiser le processus dans les installations de santé.

Pour en savoir plus sur le projet Zone Santé, consultez le site urbanismeparticipatif.ca.

– 30 –

À propos du Centre d'écologie urbaine de Montréal

Le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) est un OBNL qui a pour mission de développer et de proposer des pratiques et des politiques urbaines contribuant à créer des villes écologiques, démocratiques et en santé. Depuis plus de 25 ans, le CEUM a permis à des milliers de citoyens, d'organisations et de décideurs de participer activement aux projets d'aménagement de leurs quartiers et aux enjeux urbains.

À propos du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) offre des soins et des services à une population de près de 300 000 Montréalais résidant dans la partie sud de l'île de Montréal, comprenant les arrondissements Ville-Marie, Verdun, Sud-Ouest et Plateau-Mont-Royal. Employant plus de 22 000 personnes dans 150 installations à Montréal, il a la responsabilité régionale de plusieurs mandats, notamment de la réadaptation en déficience intellectuelle et physique, des services jeunesse et de la protection de la jeunesse, de la santé publique et de la coordination des mesures d'urgence. Le CCSMTL comporte une importante mission universitaire dont l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, l'Institut universitaire sur les dépendances, l'Institut universitaire Jeunes en difficulté de Montréal, l'Institut universitaire de réadaptation en

déficience physique de Montréal et le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales.

Renseignements et demandes d'entrevue :

Pauline Salaün, chargée de projets communications

Centre d'écologie urbaine de Montréal

514 282-8378, poste 6706

communications@ecologieurbaine.net